

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 23 Mai 2008 – 18 h 00**

Affiché le 30 mai 2008

Etaient présents : Mme Martine LIGNIERES-CASSOU, **Maire, Présidente** ; M. DUCHATEAU, Mme DENIS, M. FAUTHOUX, Mme LÉROU-POURQUÉ, M. LACLAU-LACROUTS, Mme LERBET-SERENI, Mme CASTERA, M. MARBOT, Mme IRIART, M. LAVIGNOTTE, Melle MAZA, M. CANTON, Mme CABANNES **Adjoint au Maire** ; M. LACRAMPE, Mme JUYOUX, Mme RAUCOULES, M. HUERGA, Mme LAGREZE, M. PEDEUTOUR, Mme BERNARD, M. JUBAULT-BREGLER, M. MAISON, M. DARTIGOLLES, M. ISSEINI, Melle ESPAGNAC, Mme LABAT-CHAHID, M. DESCORPS, Melle BLED, M. LESTORTE, M. BRIN, Mme BENSOUSSAN, M. BAYROU, M. PERES, Mme POUEYTO, Mme BOUSCAYROL, Melle WOLFS, M. CASTY, M. ARRAOU, Mme LIPSOS-SALLENAVE, Mme MANESCAU **Conseillers Municipaux**.

Etaient représentés : M. BONIFACE (qui a donné pouvoir à M. DESCORPS), Mme RODDE (qui a donné pouvoir à M. MARBOT), Mme HADIDA (qui a donné pouvoir à M. HUERGA), M. de FONTENELLE (qui a donné pouvoir à M. DUCHATEAU), M. ESTANGUET (qui a donné pouvoir à Mme POUEYTO), M. URIETA (qui a donné pouvoir à M. CASTY).

Etaient excusés : M. BORBON, Mme ABOUSLEIMAN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel CANTON

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :

N ^{os}	RAPPORTEURS	AFFAIRES
66	M. DUCHATEAU	Association Vivre Ma Ville – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal.
67	M. DUCHATEAU	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.) et Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) de l'agglomération de Pau : désignation de représentants du Conseil Municipal.

Avis favorable du Conseil Municipal.



1) Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Mme La Maire

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame la Maire rend compte des décisions qu'elle a prises en vertu des compétences qui lui ont été déléguées par le Conseil Municipal.

Conclusions adoptées.

2) Crèches Municipales et Relais Assistantes Maternelles – Budget prévisionnel 2008.

Rapporteur : M. DUCHATEAU

Le Conseil Municipal :

- approuve les budgets prévisionnels 2008 des crèches Saint-Vincent de Paul, Saint-Basil's et de la crèche halte-garderie Rive-Gauche ainsi que du Relais Assistantes Maternelles.

Adopté à l'unanimité.

3) Subventions 2008 du budget général.

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution des subventions de fonctionnement et d'équipement,

et autorise Madame la Maire à signer les conventions à intervenir avec les associations ou organismes pour lesquels l'attribution dépasse 23.000 €

Adopté à l'unanimité.

4) Actualisation des tarifs de reproduction de documents administratifs.

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal :

- approuve l'actualisation des tarifs de reproduction de documents administratifs.

Adopté à l'unanimité.

5) Office Municipal de Tourisme – Approbation des statuts.

Rapporteur : M. MARBOT

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de statuts de l'Office de Tourisme et des Congrès de Pau, constitué sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial, et autorise Madame la Maire à signer ces statuts,

- procède à l'élection des 10 représentants du Conseil Municipal auprès du Comité de Direction, et des 10 suppléants, à savoir :

Mme Odile DENIS, M. Marc JUBAULT-BREGLER, Mme Anne CASTERA, M. Jean-François MAISON, Melle Frédérique ESPAGNAC, M. Jérôme MARBOT, M. André DUCHATEAU, Mme Nicole BENSOUSSAN, M. André LESTORTE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE **titulaires** ; M. Bernard LACLAU-LACROUTS, M. Jean-Michel CANTON, Mme Anne BERNARD, M. Louis de FONTENELLE, M. Thomas HUERGA, Mme Martine HADIDA, M. Adoum ISSEINI, M. Patrice ESTANGUET, Melle Patricia WOLFS, Mme Chantal MANESCAU **suppléants**.

Adopté à l'unanimité.

6) Orchestre de Pau Pays de Béarn – Tarifs de la saison 2008-2009.

Rapporteur : Mme LÉROU-POURQUÉ

Le Conseil Municipal :

- fixe les tarifs des concerts et abonnements de l'Orchestre de Pau Pays de Béarn pour la saison 2008-2009.

Adopté à l'unanimité.

7) Parking « Les Sentiers du Roy » - Vente d'emplacements de stationnement au profit de la SCI AQUITAINE REHABILITATIONS.

Rapporteur : M. LACLAU-LACROUTS

Le Conseil Municipal :

- décide de vendre à la SCI AQUITAINE REHABILITATIONS les 23 lots de copropriété du parking "Les Sentiers du Roy" restant disponibles à la vente,

et autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique à intervenir.

Adopté à l'unanimité.

8) 45, rue Carnot – Acquisition d'un lot de copropriété auprès de Monsieur HOURCADE

Rapporteur :M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal :

- décide d'acquérir auprès de Monsieur HOURCADE le lot n° 7 de la copropriété sise 45 rue Carnot implantée sur la parcelle cadastrée Section CO n° 139, moyennant la somme de 82.000 € en vue de l'élargissement de la rue Carnot et de la réalisation de logements sociaux,

- et autorise Madame la Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Adopté à l'unanimité.

9) 55, rue du XIV juillet – Acquisition de lots de copropriété auprès de la SCI LA HOUN

Rapporteur : Mme IRIART

Le Conseil Municipal :

- décide d'acquérir auprès de la SCI LA HOUN les lots n°s 2, 3, 4, 61, 66, 67, 68, 69, 70, 71 et 72 de la copropriété cadastrée section BZ n° 94, moyennant la somme de 84.000 € dans le cadre du projet d'aménagement global du secteur concerné,

et autorise Madame la Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Adopté à l'unanimité.

10) Opération de Rénovation Urbaine du Hameau – 26, rue de Portet – Cession d’une parcelle à la Béarnaise Habitat.

Rapporteur : M. MAISON

Le Conseil Municipal :

- décide de céder à la Béarnaise Habitat moyennant l'euro symbolique une parcelle communale d'une superficie avant arpentage de 285 m², non numérotée au cadastre et relevant du domaine privé de la Ville,
et autorise Madame la Maire à signer l'acte notarié correspondant,

Adopté à l’unanimité.

11) Lotissement de l’Echangeur – Construction d’un mur de clôture mitoyen – Participation financière de la Ville

Rapporteur : M. PEDEUTOUR

Le Conseil Municipal :

- décide le versement à la société MECA SERVICES d'une participation financière d'un montant de 3.214,85 €TTC représentant la moitié du coût de construction d'un mur de clôture entre la propriété de la Ville et celle de la société, en vue de sécuriser les locaux occupés par Béarn Solidarité.

Adopté à l’unanimité.

12) Restructuration du groupe scolaire Henri IV : autorisation de démolir une partie des bâtiments

Rapporteur : Mme LERBET-SERENI

Le Conseil Municipal :

- décide le principe de la désaffectation d'une partie des parcelles dépendant du groupe scolaire Henri IV et de solliciter l'avis de M. le Préfet,

- décide la réalisation des travaux de démolition de l'école maternelle et de restructuration du groupe scolaire Henri IV,

et autorise Madame la Maire à déposer la demande de permis de démolir des bâtiments.

9 contre : M. LESTORTE, M. BRIN, Mme BENSOUSSAN, M. BAYROU, M. PERES, Mme POUHEYTO, Mme BOUSCAYROL, Melle WOLFS, M. ESTANGUET.

Adopté.

13) Démolition de bâtiments communaux : autorisation de déposer le permis de démolir

Rapporteur : Mme LAGREZE

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à déposer les demandes de permis de démolir

- un préfabriqué au Domaine de Sers,

- un immeuble situé 37-39, rue Bonado, acquis par voie de préemption en vue de la mise à l'alignement de la voie.

Adopté à l'unanimité.

14) Rue de Portet – Signature d'une convention de servitude avec E.D.F.

Rapporteur : M. MAISON

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention de servitude à consentir à E.D.F., rue de Portet, dans le cadre du projet de rénovation du quartier du Hameau.

et autorise Madame la Maire à signer la convention correspondante ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Adopté à l'unanimité.

15) Desserte électrique du Lotissement « EUROPA » - Signature d'une convention avec E.D.F.

Rapporteur : M. LACLAU-LACROUTS

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer la convention à intervenir avec la société Electricité de France pour la desserte électrique du lotissement "Europa".

Adopté à l'unanimité.

16) Desserte électrique de la Z.A.C. du PARKWAY – Signature d’une convention avec E.D.F.

Rapporteur : M. LACLAU-LACROUTS

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer la convention à intervenir avec la société Electricité de France pour la desserte électrique de la partie Sud de la ZAC du PARKWAY.

Adopté à l’unanimité.

17) Plan de gestion de la forêt de Bastard - Signature d’un avenant à la convention de répartition des maîtrises d’ouvrage.

Rapporteur : Mme CABANNES

Le Conseil Municipal

- décide de conclure un avenant à la convention de répartition des maîtrises d'ouvrage,
- autorise Monsieur BONIFACE à signer cet avenant,
- décide le versement de la participation financière due par la Ville à hauteur de 71.870 €HT.

Adopté à l’unanimité.

18) Classement dans le domaine public communal de la voie de desserte du groupe d’habitations « Les Jardins d’Epsom ».

Rapporteur : M. MAISON

Le Conseil Municipal

- décide de classer dans le domaine public communal la voie de desserte du groupe d'habitations "Les Jardins d'Epsom",
 - décide d'acquérir les parcelles cadastrées Section DM n°s 347 et 348 à titre gratuit,
- et autorise Madame la Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Adopté à l’unanimité.

19) Réhabilitation des logements de fonction du Groupe Scolaire Boullerce – Mise à disposition d'un terrain à la BEARNAISE HABITAT pour le local poubelle.

Rapporteur : M. DUCHATEAU

Le Conseil Municipal

- décide de consentir à la Béarnaise Habitat la mise à disposition d'un terrain de 8 m2 situé 36, boulevard du Recteur Jean Sarrailh, pour entreposer des containers d'ordures ménagères,

et autorise Madame la Maire à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

20) Eaux – Rénovation du réseau d'eau potable : mise aux normes des branchements particuliers rue Maréchal Joffre, Place Reine Marguerite et rue de Foix.

Rapporteur : Mme BERNARD

Le Conseil Municipal

- décide les travaux de mise aux normes des branchements particuliers, rue Maréchal Joffre, place Reine Marguerite et rue de Foix, pour un montant estimé à 260.000 €H.T,

Adopté à l'unanimité.

21) Eaux – Rénovation du réseau d'eau potable : remplacement d'une canalisation avec mise aux normes des branchements particuliers et renforcement de la protection incendie, avenue d'Attigny et avenue de Montardon

Rapporteur : Mme LAGREZE

Le Conseil Municipal

- décide le remplacement d'une canalisation ancienne avec mise aux normes des branchements particuliers et renforcement de la protection incendie, avenue d'Attigny et avenue de Montardon, dans sa partie comprise entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Garrigou Lagrange, pour un montant estimé à 355.000 €H.T.

Adopté à l'unanimité.

22) Eaux – Renforcement de la défense incendie, rue d'Ossau

Rapporteur : Mme BERNARD

Le Conseil Municipal

- décide les travaux de renforcement de la sécurité incendie, rue d'Ossau, pour un montant estimé à 25.000 €H.T.

Adopté à l'unanimité.

23) Eaux – Déviation du réseau d'eau potable existant : déplacement de la canalisation de diamètre 100 mm , rue des Frères Wright.

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal

- décide les travaux de déplacement du réseau d'eau potable, rue des Frères Wright, pour un montant estimé à 45.000 €HT.

Adopté à l'unanimité.

24) Eaux – Extension du réseau d'eau potable : aménagement d'un lotissement « Les Berges de l'Ousse », à l'angle du Boulevard Hauterive et de l'avenue de Buros, dans le cadre du projet urbain et social du Hameau.

Rapporteur : M. MAISON

Le Conseil Municipal

- décide les travaux de pose d'une canalisation en fonte de diamètre 150 mm et le renforcement de la protection incendie sous les futures voies du lotissement "Les Berges de l'Ousse" prévu dans le cadre du projet urbain et social du Hameau, pour un montant estimé à 80.000 €H.T..

Adopté à l'unanimité.

25) Fourniture de sacs plastiques pour déchets – Nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert suite à appel d'offres ouvert infructueux.

Rapporteur : M. JUBAULT-BREGLER

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer les marchés relatifs à la fourniture de sacs plastiques pour déchets (lots 1 et 2) au titre des années 2008 à 2011.

Adopté à l'unanimité.

26) Prestations d'impression et de sérigraphie pour les services de la Ville – Nouvelle procédure d'appel d'offres pour le lot 3 suite à appel d'offres infructueux.

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer le marché relatif aux prestations de sérigraphie et d'impression numérique pour les services de la Ville (lot 3) – marché à bons de commande au titre des années 2008 et 2009 attribué à la société COPY MAG.

Adopté à l'unanimité.

27) Fourniture de matériel de sport pour les groupes scolaires – Marché négocié.

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer le marché négocié relatif à la fourniture de matériel de sport pour les groupes scolaires.

Adopté à l'unanimité.

28) Prestations de télésurveillance et de maintenance des systèmes de détection intrusion (2 lots).

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer les marchés relatifs aux prestations de télésurveillance et de maintenance des systèmes de détection intrusion dans les bâtiments communaux et scolaires ainsi que sur les sites sensibles (lots 1 et 2).

Adopté à l'unanimité.

29) Prestations de télésurveillance et de maintenance des systèmes de détection intrusion : signature de l'avenant n° 4 au marché intervenu pour le lot n° 2 « Télésurveillance et maintenance dans les bâtiments communaux et scolaires ».

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal

- prend acte de l'adjonction, à compter du 1^{er} mai 2008, des prestations de télésurveillance, maintenance et gestion des clefs de la Villa Marquezine et du Complexe de la République, induisant une plus-value d'un montant de 306,40 €H.T. sur le prix global et forfaitaire du marché

et autorise Madame la Maire à signer l'avenant n° 4 au marché n° 2005-141.

Adopté à l'unanimité.

30) Prestations de surveillance et de gardiennage – Marché à bons de commande pour l'année 2008.

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer le marché relatif aux prestations de surveillance et de gardiennage attribué, pour l'année 2008, à la société SECURANCE.

Adopté à l'unanimité.

31) Travaux de marquage routier – Marché à bons de commande pour les années 2008 à 2011.

Rapporteur : M. LACLAU-LACROUTS

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer le marché relatif aux travaux de marquage routier pour les années 2008 à 2011.

Adopté à l'unanimité.

32) Produits d'entretien et dérivés (3 lots) – Marchés à bons de commande au titre de l'année 2008.

Rapporteur : M. JUBAULT-BREGLER

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer les marchés relatifs aux fournitures de produits d'entretien et dérivés (3 lots) pour l'année 2008.

Adopté à l'unanimité.

33) Organisation d'opérations événementielles avec mise en place de la logistique – lot 2 « Organisation d'une soirée de gala pour le Grand Prix Automobile ».

Rapporteur : Mme CABANNES

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer le lot n° 2 du marché relatif à l'organisation d'une soirée de gala pour le Grand Prix Automobile dans le cadre des opérations événementielles avec mise en place de la logistique, attribué à la société CREA SUD COMMUNICATION pour l'année 2008.

Adopté à l'unanimité.

34) Grands Prix automobiles (3 lots) pour les années 2007 à 2009 : signature d'avenants aux marchés n° 2007-33, 2007-34 et 2007-35.

Rapporteur : Mme CABANNES

Le Conseil Municipal

- approuve la conclusion de l'avenant n° 2 au marché n° 2007-033 attribué au groupement formé des sociétés SGE, mandataire, et SOTRAR

et autorise Madame la Maire à le signer,

- approuve la conclusion de l'avenant n° 1 au marché n° 2007-034 attribué à la société GB LOCATION,
- approuve la conclusion et autorise Madame la Maire à signer l'avenant n° 1 au marché n° 2007-035 attribué à la société SGE.

Adopté à l'unanimité.

35) Maintenance des ascenseurs et monte-charges dans les bâtiments communaux pour les années 2007 à 2010 : signature de l'avenant n°2 au marché n° 2007-021.

Rapporteur : Mme CASTERA

Le Conseil Municipal

- approuve la conclusion de l'avenant n° 2 au marché n° 2007-021 attribué à la S.A. SCHINDLER Ascenseurs

et autorise Madame la Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité.

36) Nettoyage de vitres et sols dans les bâtiments communaux pour les années 2007 à 2009 : signature de l'avenant n°2 au marché n° 2007-022.

Rapporteur : Mme CASTERA

Le Conseil Municipal

- approuve la conclusion de l'avenant n° 2 au marché n° 2007-022 attribué à la société SEROU,

et autorise Madame la Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité.

37) Construction du pôle Petite Enfance – Missions de contrôle technique, de sécurité et de protection de la santé des travailleurs et d’ordonnancement, pilotage et coordination (3 lots).

Rapporteur : M. MAISON

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer les marchés relatifs aux missions de contrôle technique, de sécurité et de protection de la santé des travailleurs et d’ordonnancement, pilotage et coordination pour la construction du pôle Petite Enfance (3 lots).

Adopté à l’unanimité.

38) Commission Communale des Impôts Directs – Proposition des commissaires.

Rapporteur : M. DUCHATEAU

Le Conseil Municipal

- propose une liste de 16 titulaires et 16 suppléants susceptibles d’être nommés par le Directeur des Services Fiscaux comme membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Adopté à l’unanimité.

39) Commission Consultative des Services Publics Locaux : désignation des représentants.

Rapporteur : M. MAISON

Le Conseil Municipal

- décide des associations locales qui siégeront au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

- désigne les représentants de la Ville de Pau au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, à savoir :

M. Louis de FONTENELLE, M. Alain LAVIGNOTTE, Mme Simone RODDE, Melle Patricia WOLFS et Mme Chantal MANESCAU, **délégués titulaires** ; M. Guillaume DESCORPS, M. Alain LACRAMPE, Mme Danielle RAUCOULES, M. Patrice ESTANGUET et Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, **délégués suppléants**.

et confirme les dispositions du règlement intérieur à cette commission fixées par délibération du 24 mars 2005.

Adopté à l’unanimité.

40) Syndicat Intercommunal du Gave de Pau : demande en vue d'obtenir l'autorisation et la déclaration d'intérêt général des travaux de protection des berges et de gestion des atterrissements du gave de Pau. Programmes 2008/2009/2010.

Rapporteur : M. JUBAULT-BREGLER

Le Conseil Municipal

- confirme l'avis favorable rendu par la Commission Environnement et Développement Durable qui s'est réunie le 6 mai 2008,

- approuve les réserves émises par la Commission, à savoir :

. demande de précisions sur le cahier des charges présenté aux entreprises chargées des travaux, notamment en ce qui concerne les mesures prises en matière de respect de l'environnement,

. demande de précisions également sur les organismes scientifiques compétents chargés d'établir l'état des lieux préalable à toute intervention pour la préservation des espèces et les conséquences des travaux sur la faune, la flore avoisinante ainsi que sur le débit du cours d'eau,

. engagement d'une réflexion globale à l'échelle du cours d'eau pour la prévision des travaux.

Adopté à l'unanimité.

41) Carte professionnelle des agents de Police Municipale.

Rapporteur : Melle MAZA

Le Conseil Municipal

- autorise Madame la Maire à signer avec l'Imprimerie Nationale le contrat de fourniture de 5 cartes professionnelles d'un montant de 225 € HT.

Adopté à l'unanimité.

42) Gratuité des parkings : Fête des Mères et Grand Prix Automobile.

Rapporteur : M. DUCHATEAU

Le Conseil Municipal

- accorde la gratuité des parkings souterrains de la Ville à l'occasion de la Fête des Mères et du Grand Prix Automobile.

Adopté à l'unanimité.

43) Elections municipales et cantonales des 9 et 16 mars 2008 : conventions de financement pour la mise sous pli de la propagande électorale.

Rapporteur : M. DARTIGOLLES

Le Conseil Municipal

- approuve les termes des trois conventions de financement à intervenir avec l'Etat, représenté par Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,

et autorise Madame la Maire à signer lesdites conventions.

Adopté à l'unanimité.

44) Attribution d'une indemnité de conseil au Trésorier Municipal.

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal

- décide de reconduire l'indemnité de conseil allouée au Trésorier Municipal.

Adopté à l'unanimité.

45) Utilisation du Zénith : mise à disposition d'un tiers.

Rapporteur : Mme BERNARD

Le Conseil Municipal

- accepte la prise en charge par la Ville et la mise à disposition du Zénith de PAU les 6 et 7 juin 2008 au profit de l'association Musique en milieu scolaire, pour le rassemblement des chorales des collèges "Jazz in collège", pour un montant de 13.156 €TTC

Adopté à l'unanimité.

46) Scène Conventionnée : mise à disposition du Zénith.

Rapporteur : Mme IRIART

Le Conseil Municipal

- décide la prise en charge par la Ville de la mise à disposition du Zénith de PAU pour un spectacle le 8 avril 2008 au profit de l'association "Espaces Pluriels", pour un montant total de 30.175,08 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

47) Utilisation du Palais Beaumont – Centre de Congrès : mise à disposition par la Ville au profit d'un tiers.

Rapporteur : Mme DENIS

Le Conseil Municipal

- décide la prise en charge par la Ville de la location du Palais Beaumont au profit de l'A.S.A.C. (Association Sportive de l'Automobile Club Basco-Béarnais) du 23 mai au 1^{er} juin 2008, pour un montant de 15.714,24 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

48) Stade du Hameau : mise à disposition gratuite.

Rapporteur : M. FAUTHOUX

Le Conseil Municipal

- décide la mise à disposition gratuite des installations sportives nécessaires à l'organisation du premier tour de qualification du Championnat d'Europe UEFA 2009 catégorie 17 ans, du 25 septembre au 2 octobre 2008, en faveur du District de Football des Pyrénées-Atlantiques.

Adopté à l'unanimité.

49) Palais des Sports : mises à disposition gratuites.

Rapporteur : M. FAUTHOUX

Le Conseil Municipal

- décide la mise à disposition gratuite du Palais des Sports et de son Club House, le samedi 1^{er} février 2008 en faveur du Club de Pau Nousty Sports et le samedi 14 juin 2008 en faveur du Rocking Club Palois.

Adopté à l'unanimité.

50) Association « Eglise Réformée de France de Pau » : demande de subvention d'équipement – Attribution de la troisième tranche.

Rapporteur : Mme CASTERA

Le Conseil Municipal

- décide l'attribution d'une subvention d'équipement de 20.000 € à l'association "Eglise Réformée de France de Pau", pour la 3^{ème} tranche de travaux au Temple et à la Maison Paroissiale.

- et autorise Madame la Maire à signer l'avenant à la convention financière à intervenir entre la Ville et l'association "Eglise Réformée de France de Pau".

Adopté à l'unanimité.

51) Associations culturelles : demandes de subvention d'équipement.

Rapporteur : M. LACRAMPE

Le Conseil Municipal

- décide l'attribution de subventions d'équipement à diverses associations.

Adopté à l'unanimité.

52) Association « Accents du Sud » : demande de subvention pour l'organisation de la manifestation « Hestiv'Oc ».

Rapporteur : Mme LEROU-POURQUE

Le Conseil Municipal

- décide d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 70.600 € dont 35.000 € ont déjà été versés après la délibération du 18 janvier 2008 et une dotation de 41.400 € maximum,

et autorise Madame la Maire à signer l'avenant à intervenir entre la Ville et l'Association.

Adopté à l'unanimité.

53) Association « M.J.C. Berlioz : demande de subvention pour l'organisation de la manifestation « Rêve de Ville ».

Rapporteur : M. MAISON

Le Conseil Municipal

- décide l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 50.000 € en faveur de la MJC Berlioz pour l'organisation de la manifestation "Rêve de Ville"

et autorise Madame la Maire à signer la convention à intervenir entre la Ville et la M.J.C. Berlioz.

Adopté à l'unanimité.

54) Organisation de congrès : demandes de subventions.

Rapporteur : Mme CASTERA

Le Conseil Municipal

- décide l'attribution de subventions à diverses associations pour l'organisation de Congrès et Salons à Pau.

Adopté à l'unanimité.

55) Fédération Française de Bridge : demande de subvention pour l'organisation des 49^{ème} Championnats d'Europe.

Rapporteur : M. DUCHATEAU

Le Conseil Municipal

- décide que la Ville prendra directement en charge la location d'espaces au Palais Beaumont pour un montant de 157.961,70 € et règlera cette somme sur présentation d'une facture émise par le Palais Beaumont,

- décide l'attribution d'une subvention de 85.000 € à la Fédération Française de Bridge pour l'organisation des 49èmes Championnats d'Europe de Bridge du 15 au 29 juin 2008 et de la cérémonie de clôture,

et autorise Madame la Maire à signer la convention à intervenir entre la Fédération Française de Bridge et la Ville.

Adopté à l'unanimité.

56) Associations culturelles : demandes de subventions exceptionnelles pour l'organisation de manifestations.

Rapporteur : M. DUCHATEAU

Le Conseil Municipal

- décide l'attribution des subventions exceptionnelles à diverses associations pour l'organisation de manifestations,

et autorise Madame la Maire à signer les conventions ou les avenants à intervenir avec les organismes pour lesquels l'attribution de la subvention dépasse 23.000 €

Adopté à l'unanimité.

57) 3^{ème} Mondial Professionnel de cesta punta : demande de subvention exceptionnelle.

Rapporteur : M. FAUTHOUX

Le Conseil Municipal

- décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 20.000 € à la Société PARIS JAI ALAI pour l'organisation de la 3^{ème} édition du Mondial de Cesta Punta Professionnel par Quinielas.

Adopté à l'unanimité.

58) Participation de la Ville aux classes de découverte des écoles primaires : modification du barème.

Rapporteur : Mme LERBET-SERENI

Le Conseil Municipal

- adopte le nouveau barème des classes de découvertes des écoles publiques et privées sous contrat d'association avec l'Etat.

Adopté à l'unanimité.

59) Participation de la Ville aux voyages pédagogiques des collèges publics palois pour l'année 2008

Rapporteur : M. JUBAULT-BREGLER

Le Conseil Municipal

- adopte, pour 2008, la répartition des crédits par collège comme suit :

. Collège Clermont	6.117,23 €
. Collège Marguerite de Navarre	4.669,00 €
. Collège Jeanne d'Albret	6.092,89 €
. Collège Jean Monnet	6.019,87 €

autorise Madame la Maire à attribuer des subventions à ces établissements pour aider les collégiens palois à participer aux voyages pédagogiques qu'ils organisent, sur demande et dans la limite des crédits ci-dessus répartis.

Adopté à l'unanimité.

60) Renouvellement de la Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Rapporteur : M. PEDEUTOUR

Le Conseil Municipal

- décide le renouvellement de la Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Adopté à l'unanimité.

61) Renouvellement du Comité Consultatif des Personnes Handicapées.

Rapporteur : Mme CASTERA

Le Conseil Municipal

- décide la création d'un nouveau Comité Consultatif des Personnes Handicapées.

Adopté à l'unanimité.

62) Autorisation de mission dans l'exercice de mandats spéciaux.

Rapporteur : M. LAVIGNOTTE

Le Conseil Municipal

- approuve le mandat spécial concernant le déplacement de Mademoiselle Frédérique ESPAGNAC, Conseillère Municipale, le 4 avril 2008 à Montpellier, pour le séminaire de lancement du programme de coopération territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013,

- approuve le mandat spécial concernant le déplacement de Madame Nicole JUYOUX, Conseillère Municipale, le 14 mai 2008 à Bordeaux, pour participer à une rencontre territoriale sur le thème "Développement Durable et Insertion",

- approuve les mandats spéciaux concernant le déplacement de Messieurs Louis de FONTENELLE et Alain ARRAOU, Conseillers Municipaux, le 22 mai 2008 à Mérignac, pour se rendre au Conseil d'Administration de l'AIRAQ (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Aquitaine).

Adopté à l'unanimité.

63) Droit à la formation des élus.

Rapporteur : M. CANTON

Le Conseil Municipal

- approuve les modalités d'application du droit des élus à la formation.

Adopté à l'unanimité.

64) Régime indemnitaire et avantages en nature liés au poste de Directeur Général des Services de la Ville de Pau.

Rapporteur : Mme la Maire

Le Conseil Municipal

- approuve les modalités du régime indemnitaire,

- approuve l'attribution des avantages en nature liés au poste de Directeur Général des Services.

Adopté à l'unanimité.

65) Recrutement de personnel reconnu handicapé par la COTOREP.

Rapporteur : M. CANTON

Le Conseil Municipal

- approuve la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet contractuel pour une durée d'un an,

et autorise Madame la Maire à signer le contrat correspondant.

66) Association « Vivre Ma Ville » - Désignation d'un représentant du Conseil Municipal.

Rapporteur : Mlle MAZA.

Le Conseil Municipal

- procède à la désignation de Mademoiselle Stéphanie MAZA pour représenter la Ville de Pau au sein de l'association "Vivre Ma Ville".

Adopté à l'unanimité.

67) Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.) et Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération de Pau : Désignation de représentants du Conseil Municipal.

Rapporteur : M. DUCHATEAU.

Le Conseil Municipal

- désigne le représentant titulaire et le représentant suppléant de la Ville de Pau au Comité de Pilotage du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.) de l'agglomération de Pau, à savoir :

M. Adoum ISSEINI **titulaire** et M. Alain LAVIGNOTTE **suppléant**.

- désigne le représentant titulaire et le représentant suppléant de la Ville de Pau à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration du G.I.P./D.S.U. de l'agglomération de Pau, à savoir :

M. Jean-François MAISON **titulaire** et M. Olivier DARTIGOLLES, **suppléant**.

Adopté à l'unanimité.

Séance levée à 20 h 40

La Maire,

Martine LIGNIERES-CASSOU.